



Rouyn-Noranda, le 20 décembre 2005

Groupe de protection du territoire Triton  
A/s M. Bruno Dumont  
Faune Conseil PDG inc.  
1318, Pierre-Gouge  
Sainte-Foy (Québec)  
G2E 5L6

Re: Appui au projet d'aire protégée sur le territoire Triton

---

Monsieur,

L'Action boréale a pris connaissance de la demande de moratoire sur les opérations forestières souhaité par votre groupe portant sur le territoire Triton. Pour l'avoir survolé et marché, nous sommes convaincus qu'il s'agit d'un secteur qui mérite amplement sa candidature au plan d'aires protégées que le gouvernement est en train de mettre péniblement en place.

L'Action boréale est également sensible à la problématique que vous soulevez, soit celle par laquelle les compagnies forestières semblent trop souvent se précipiter sur les territoires d'intérêt soumis par la population. À ce sujet, nous avons d'ailleurs, et à plusieurs reprises, alerté les ministères concernés par le programme d'aires protégées.

De plus, l'exceptionnel historique de la pourvoirie du Triton, située au cœur du projet d'aire protégée, devrait inciter le gouvernement à exiger des compagnies forestières un maximum de retenue, le temps que les processus normaux de mise en candidature, d'étude et de débat publique aient pu se réaliser en toute sérénité.

Richard Desjardins  
*Vice-président*